

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09-20/2022**

Date de convocation et d'affichage : 1^{er} avril 2022

Objet : Vote du Budget Primitif Budget Principal 2022 – M14.

L'an deux mil vingt-deux et le six avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès.

Excusés : SALATA Philippe – ROBIN Christelle

Absents : VANDECASTEELE Corinne

Procuration : SALATA Philippe à AUROUX François – ROBIN Christelle à ANGE Josianne

Jean-Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le Compte de Gestion, le Compte Administratif 2021 et l'affectation du résultat,
- ◆ Vu la présentation en commission finances des 24 et 31 mars 2022 et le projet de budget primitif 2022,

Considérant que, les propositions budgétaires pour le budget communal 2022 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Charges à caractères générales (eau, électricité, assurance, fournitures scolaires, etc.), charges de personnel et cotisations, autres charges de gestion courante (indemnités des élus, cotisations, formations, subventions aux associations, etc.), intérêt d'emprunts, dépenses imprévues, virement à la section d'investissement et amortissements.

Recettes de fonctionnement : Remboursements suite arrêts maladie, concessions cimetière, droits de places, locations, fiscalité locale (taxe foncière, attribution de compensation, etc.), dotations et subventions (dotations de l'Etat, FCTVA, etc.), loyers, parts sociales, remboursements divers, excédent de fonctionnement reporté et travaux en régie.

Dépenses d'investissement : Capital des emprunts, cautions, immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertion, etc.), déficit d'investissement reporté, immobilisations corporelles (acquisition de terrains, de bâtiments, voirie, réseaux, matériel/outillage, mobilier, etc.), travaux à venir (accessibilité, toitures, etc.), travaux en régie et amortissements.

Recettes d'investissement : FCTVA, taxes d'aménagement, subventions sollicitées dans le cadre de travaux (Département, Région, etc.), emprunts, virement de la section de fonctionnement, excédent de fonctionnement capitalisé et amortissements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (15 voix pour, 3 abstentions : RABILLON Agnès – AUROUX François – SALATA Philippe),

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 13/04/2022
ID : 026-212600969-20220406-D20_2022-DE

APPROUVE le Budget Primitif Budget Principal 2022 – M14 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 074 998.56 €	RECETTES	1 074 998.56 €
001	111 002.10 €	10	367 916.48 €
020	10 000.00 €	13	101 290.00 €
16	160 600.00 €	16	250 800.00 €
20	5 000.00 €		
204	7 208.00 €		
21	224 579.00 €		
23	38 000.00 €		
HUILLIER	2 000.00 €		
VOIRIE	171 300.00 €		
TRAVERSEE	69 245.00 €		
ACCESSIBILITE	119 846.38 €		
Ordre	156 218.08 €	Ordre	354 992.08 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 624 391.35 €	RECETTES	1 624 391.35 €
011	402 294.20 €	70	101 100.00 €
012	488 700.00 €	73	893 450.00 €
014	300.00 €	74	210 100.00 €
65	417 223.15 €	75	39 300.00 €
66	36 000.00 €	76	10.36 €
67	1 000.00 €	77	2 500.00 €
68	100.00 €	013	10 000.00 €
022	50 000.00 €	002	337 930.99 €
Ordre	228 774.00 €	Ordre	30 000.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 11 avril 2022

Le Maire
Fabrice LARUE

